



RES

NOVAE

PERSPECTIVES ROMAINES

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous des articles de mai 2020 de la Lettre mensuelle d'information et d'analyse *Res Novae* :

- Un esprit de renonciation, par l'abbé Claire Barthe
- François, Vicaire du Christ? *Si, ma non troppo*, par l'abbé Jean-Marie Perrot

L'équipe de *Res Novae*

### **Un esprit de renonciation**

Après ce qu'on appelle la crise sanitaire, rien dans l'Église ne sera plus comme avant, répète-t-on à l'envie. À notre avis, ce sera pire. L'attitude des hommes d'Église qui, durant plusieurs mois, n'ont su sauver le culte et les sacrements, ne pourra que produire des fruits amers. Elle est, hélas, une nouvelle illustration d'un mode d'être qui perdure depuis un demi-siècle : l'ouverture au monde de Vatican II se traduit par des compromis et des demi-mesures qui ressemblent à une soumission au monde.

L'abbé Perrot traite, dans la présente livraison de *Res Novæ*, de la signification de la mise sous le boisseau par le Pape de son titre de Vicaire du Christ et de la généalogie depuis Paul VI, de ce processus. Du coup, nous assistons aujourd'hui, au sommet de l'Église, au déroulement d'une sorte de parabole vivante sur le thème : la succession de Pierre, héritage trop lourd. Avec deux figures de papes, l'un ayant renoncé à sa charge qu'il a jugée trop pesante pour ses épaules, et cependant toujours présent et intervenant même parfois comme dans le débat sur le célibat sacerdotal ; l'autre, son successeur, qui, n'entendant pas succéder à ce qu'il juge dépassé dans la charge pontificale, amenuise le titre de Vicaire du Christ.

Cette renonciation aux responsabilités est d'ailleurs « collégiale », pape et évêques. Nous disions, dans notre éditorial du n. 12 de *Res Novæ*, d'octobre 2019, que l'Église a plus que jamais besoin de pasteurs de haute stature et de grande force, pieux, conscients de leurs immenses devoirs. Mais là où l'on attend que se manifestent des Successeurs des Apôtres, on trouve des hommes de régulation du consensus, prisonniers de l'opinion majoritaire de leurs brebis rendues comme eux perméables aux

injonctions du monde. Comme si la fonction d'enseigner ce qu'il faut croire et de condamner ce qui s'y oppose n'était plus vraiment leur affaire.

C'est pourtant leur unique affaire : « *Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé* » (Mt 28, 19-20). Nous ne pouvons pas douter que cet ordre ait toujours son efficacité et que les pasteurs reçoivent toujours les grâces pour assumer leur vocation. À Jérémie qui proteste de son incapacité à prophétiser, Dieu répond : « *Voici que j'ai placé mes paroles en ta bouche. Vois : Aujourd'hui même je t'établis sur les nations et sur les royaumes, pour arracher et renverser, pour exterminer et démolir, pour bâtir et pour planter* » (Jr 1, 9-10).

Abbé Claude Barthe

### **François, Vicaire du Christ ? *Sì, ma non troppo***

Lorsque l'*Annuaire Pontifical* de 2020 a été publié, on ne s'est pas intéressé seulement aux statistiques établies sur le nombre de baptisés, de prêtres, de religieux, etc. La rédaction de la page concernant le pape a retenu l'attention et suscité l'émoi, au point que la Salle de presse du Vatican, par le biais d'un article du quotidien *Avvenire* de la Conférence des évêques d'Italie, donna une interprétation authentique de la nouvelle mise en page.

#### **« Titre historique », titre « historique »**

En fait, pour la bien comprendre, il faut remonter dans le temps. Jusqu'à l'annuaire de 2012 compris, la présentation du pape tenait sur une page et était rédigée ainsi : Benoît XVI / Évêque de Rome / Vicaire du Christ (en une police de caractère plus importante), puis la liste des autres titres et enfin une biographie sommaire de Joseph Ratzinger. Dès son élection, François ordonna une présentation sur deux pages : d'abord une page blanche sur laquelle soit seulement écrit sur deux lignes « François / Évêque de Rome » ; et à la page suivante les autres titres et la notice biographique. « *Une manière de souligner aussi graphiquement l'importance particulière qu'il accordait au titre d'«Évêque de Rome» par rapport à d'autres associés à la figure du pasteur universel de l'Église.* » (Gianni Cardinale, « *Papa Francesco, vescovo di Roma ma non solo* », *Avvenire*, 2 avril 2020).

Dans l'édition de cette année, c'est sur la seconde page qu'a porté la modification évoquée. Non seulement les deux blocs (titres, notice biographique) sont inversés, le nom de Jorge Mario Bergoglio étant placé en tête, alors qu'en bas de page sont indiqués les titres ; mais – et c'est cela qui a suscité le plus d'interrogations et de critiques, jusqu'à celle du cardinal Müller –, les titres sont précédés de la mention « titres historiques », le premier (Vicaire du Christ) se présentant désormais dans une typographie identique aux autres.

Nul ne doute que cette modification, comme la première, a été faite avec au moins l'aval de François. On mit en avant l'humilité du pape « *notoirement allergique aux titres*

*honorifiques* » (*Il Messagero*, 3 avril 2020). De façon plus consistante, dans l'article de l'Avvenire mentionné, le directeur de la Salle de presse du Vatican expliqua que l'expression « *titres historiques* » rend compte du lien historique que les titres en question entretiennent avec celui d'Évêque de Rome : « *celui qui est désigné par le conclave à la tête de l'Église de Rome reçoit les titres liés à cette élection* ». Dès lors, continue l'article, « *les titres traditionnels attribués au pape ne sont donc pas "historicisés" mais gardent leur pertinence intacte. Sinon, ils auraient été abolis* ». Et de citer le cas du titre de « Patriarche d'Occident » que Benoît XVI abandonna en 2006 : en plus d'avoir été « peu clair depuis les origines », il était devenu « obsolète », selon la note du Conseil pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens publiée pour rendre compte de la suppression de ce titre... dans l'*Annuaire pontifical* de cette année-là. Cette double modification ouvre trois séries, au moins, de considérations : quant à la personnalisation et même à la subjectivisation des fonctions ecclésiastiques, quant à sa portée ecclésiologique, quant à la disparition des marques de souveraineté de l'Église.

### **La personnalisation des charges ecclésiastiques**

Qu'il y ait, dans la manière selon laquelle le Pape entend être qualifié, une dimension personnelle, c'est indéniable. Dès le premier instant de l'actuel pontificat, il y a eu une mise en scène de l'humilité du nouveau pape – ce qui n'exclut pas la sincérité, dont nous ne saurions juger –, passant entre autre par une rupture avec d'anciennes manières de faire. Une « Église pauvre pour les pauvres », annonça-t-il au lendemain de son élection aux cardinaux réunis.

Mais, agissant ainsi, Jorge Mario Bergoglio, s'il rompait avec certaines pratiques et enthousiasmait un grand nombre, s'inscrivait en fait dans une personnalisation du souverain pontificat qui le précédait. Depuis Jean-Paul II, l'image du pape mettant en avant des traits personnels a pris une importance inédite par la diffusion et l'amplification qu'en donnèrent les médias : il fut, dans les premières années, l'athlète vigoureux parcourant le monde et invitant à ne pas avoir peur ; il devint le vieillard émouvant dans sa maladie et sa persévérance. Les JMJ, mais pas seulement elles (pensons à son dernier pèlerinage à Lourdes), furent des occasions grandioses et assumées de diffusion de ces images. Le contraste fut saisissant quand Joseph Ratzinger lui succéda : une autre image, celle d'un intellectuel se parant de vêtements oubliés sauf des historiens, doux et réservé mais ferme. De l'habillement aux discours, des déplacements jusqu'aux liturgies, on pouvait distinguer l'un de l'autre. Ce qu'on fait aujourd'hui avec François vis-à-vis de ses prédécesseurs

Cette place grandissante des subjectivités individuelles dans le gouvernement et la pastorale – abstraction faite de la médiatisation réservée à quelques-uns – est une réalité assez répandue dans l'Église, parfois source de tensions et de difficultés. Pourquoi demande-t-on par exemple à un curé de paroisse de s'abstenir de certaines manières de faire trop particulières ? Parce qu'il aura un successeur qui agira différemment de lui : tutoyer ses collaborateurs, se faire appeler par son prénom, accepter des célébrations religieuses pour les secondes unions civiles, célébrer en semaine dans une salle du presbytère sans chasuble, inviter le pasteur protestant, dont

on est ami, à prêcher un dimanche, etc. Lorsque le successeur arrive et se tient à des comportements plus réservés, guidés par des normes disciplinaires ou liturgiques objectives, etc., l'accusation de cléricisme ou de rigidité tombe : peut-être à bon droit en partie... mais aussi parce que le prédécesseur a marqué la place d'une empreinte trop subjective. Que la personnalité colore l'exercice d'une fonction, cela est inévitable et même heureux ; mais il est aujourd'hui plutôt à craindre que des normes objectives, celles du missel romain, du *Code de Droit canonique*, et jusqu'au *Catéchisme de l'Église catholique* n'occupent pas toujours la place structurante qui devrait être la leur.

Ce qui, en amont, pose la question de la formation des prêtres : la forme de vie assez libre dans les séminaires, la raréfaction des prêtres conduisant à une vie immédiatement solitaire et très active (on n'est plus dans la compagnie... et sous la coupe d'un curé durant plusieurs années) n'aident pas à l'édification de personnalités sacerdotales, non pas selon une uniformité déshumanisante et faussement spirituelle, mais par une imprégnation de manières d'être devant Dieu et devant les hommes, manières héritées et communes. Pour ce faire, il faudrait aussi retrouver ou regagner la vérité que recèle l'expression « le prêtre, un homme séparé » et qui se manifeste par une certaine civilité, un certain cérémonial, une spiritualité sacerdotale, un habit ecclésiastique.

Revenons au pape et à sa manière d'être pape, mais peut-être pas de « faire le pape » selon l'expression italienne. On pourra estimer caricaturale et superficielle la liste des « sept péchés du Pape François » qu'un article d'un quotidien français ([Le Parisien](#), 22 mars 2020) dressa, comme un amer cadeau d'anniversaire pour les sept ans du pontificat : incontrôlable, autoritaire, éloigné, trop ambitieux, radical, colérique, orgueilleux... Sans que leurs rapports avec ces traits de caractère doivent être approfondis, il est des actes posés par le présent pape qui méritent d'être relevés au titre de cette personnalisation outrée de la fonction, car ils ont atteint comme au contenu propre de cette fonction : celle d'enseignement en se plaisant à livrer régulièrement des considérations à des journalistes (Scalfari du quotidien *La Repubblica* est le plus notable), sans contrôle *a posteriori* sur les propos rapportés. À quoi on peut ajouter les entretiens, pas si fortuits que cela, dans les avions. C'est aussi la fonction papale de gouvernement que la pratique bergoglioienne a changé assez profondément quand il autorisa et même promut la discussion sur des points dont il est plus assuré de considérer qu'ils ont été définitivement tranchés, donnant en plus à ces discussions un sceau d'authenticité par la déclaration qu'elles avaient lieu *sub Petro et cum Petro*. En quelque manière, la méthode de travail du Synode sur la famille est plus inquiétante que les résultats, qui n'en sont que la conséquence.

### **Vicaire du Christ, titre qui signifie le mieux la primauté romaine**

La modification de l'*Annuaire pontifical* soulève aussi des objections d'ordre théologique et ecclésiologique. Le bureau de presse du Vatican, on l'a signalé, l'a justifiée par un motif théologico-historique : il s'est agi de réarticuler les titres pontificaux, le pape François mettant en exergue, sous son nom, le titre originel d'Évêque de Rome et renvoyant les autres, d'abord à la page suivante (il n'est peut-être pas sans signification qu'elle soit un verso et non une page en vis-à-vis de la première), et aujourd'hui sous la

mention de « titres historiques ». Non pas, affirme-t-on, pour les abroger ni même pour les historiciser. On ne peut que contredire ce point : il y a clairement une historicisation. Ce qu'il faut, c'est en mesurer la portée. Le procédé n'est pas nouveau et, de prime abord, il paraît être de simple bon sens : il faut replacer les réalités et les concepts dans leur contexte historique. Toutefois, des décennies d'exégèse et de théologie montrent que la contextualisation tourne souvent à la relativisation, à la mise de côté au profit d'autres réalités et d'autres concepts. Un certain travail sur la Bible a ainsi abouti à l'affirmation, maintenant commune, du caractère non-historique de beaucoup de récits, à commencer par ceux du Pentateuque, mais encore de nombre de miracles de Jésus et jusqu'à sa Résurrection.